



## Demande de renseignement Pour stup

Par **benji51**, le **08/01/2017** à **13:46**

Bonjours a tous , j 'ai une question a vous poser s'il vous plait , en faite ..

En Septembre 2016 je me suis fait choper avec 40g de chine , et 2 g de cocaïne .. On ma auditionner GAV il ont pris mes empreinte photo et tous le bordel .. Il on retrouver également trouver 25 gramme d'herbe le jour de mon interpellation , il ont dis que c'était a moi mais je leur est dis non , et pour le chite et l'autre il ont fait perquiz donc il ont retrouver sa .. Au final on ma donner une convocation et sur la convocation c'était écrit que je risque une amende parce que c'était la premier fois ...

En Octobre 2016 on m 'attrape avec 3 gramme de chite , il m'embarque il font l'audition il me demande ces a qui est tous bref , il me relache le soir même et me donne une convocation ... Manque de bol , il ont mis les deux affaire le même jours , je suis convoquer au mois de février au même jours , j'aimerais savoir qu'est ce que je risque a peu prés en sachant que j'ai était coopérant et que je travaille .. Merci de vos réponse